

JE JETTE MES DÉCHETS DANS UNE BORNE DE COLLECTE

• TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE •

Je jette moins,
je pense à demain !



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Janvier 2025

**COURRIER D'INFORMATION
POUR EXPLIQUER LE PROJET ET
INVITATION AUX RÉUNIONS PUBLIQUES**

De Mars
à Juin 2025

*Si je ne reçois pas mes badges,
je contacte d'abord mon
gestionnaire d'immeuble,
puis Versailles Grand Parc*

**REMISE DE MES BADGES D'ACCÈS
PERSONNELS PAR UN AGENT MANDATÉ
PAR VERSAILLES GRAND PARC**

Toutes les bornes de collecte des communes pilotes sont équipées d'un système d'ouverture par badge.

- L'agent me distribue deux badges d'accès et me conseille sur le tri et la possibilité de composter.
- J'en profite pour lui poser toutes mes questions et me renseigner sur les bornes de collecte proches de chez moi

Pour certains immeubles/résidences, c'est le gestionnaire qui est en charge de la distribution des badges.

IMPORTANT : L'ouverture de la borne de collecte est uniquement possible par l'utilisation du badge personnel.

De Juillet 2025

à Décembre 2026

**DÉPLOIEMENT PROGRESSIF
DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE**

Versailles Grand Parc comptabilise ma production de déchets en fonction du nombre de dépôts de mes ordures ménagères en borne de collecte.

- J'adopte de nouvelles habitudes et j'apprends à mieux gérer mes déchets
- Je suis ma production de déchets sur le portail dédié bit.ly/ecocito-vgp (envoi de codes de connexion personnalisés fin 2025).

Fin 2027

PREMIÈRE TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Sur la base de ma production de déchets générée l'année précédente.

JE CONTACTE VERSAILLES GRAND PARC SI :



Je déménage



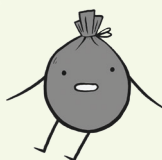
Je perds mon badge
ou s'il ne fonctionne plus



Ma borne de collecte
fonctionne mal

QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR MIEUX MAÎTRISER MA FACTURE

- Je réduis mes déchets et je trie (verre, emballages, papier, vêtements...) et je maîtrise ma tarification éco-responsable !



La tarification
éco-responsable
ne concerne que les
ordures ménagères.

À LA MAISON

- J'adopte les bons gestes et je fais participer mon foyer (tri systématique des emballages, compostage, dons d'objets en recyclerie, cuisine antigaspi...) !
- J'adapte la taille de mes sacs poubelle à la contenance de ma borne habituelle (cette information est disponible sur la borne).

À LA BORNE DE COLLECTE DÉCHETS

- Je ne laisse pas mon sac à côté de la borne ! Considéré comme un dépôt sauvage, c'est passible d'amende.
- Si la borne est pleine, je peux déposer mes déchets dans une autre borne.

Une question,
une remarque ?

Versailles Grand Parc
vous accompagne :
versaillesgrandparc.fr



L'APPLI T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri,
au Recyclage
et à l'Information
de vos déchets !

